

Ministère de la Santé

COVID-19 : Ce que vous devez savoir avant votre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19

Version 2.0, 30 décembre 2020 (modifié le 7 janvier 2021)

Principales modifications

- Mise à jour visant à inclure le vaccin de Moderna
- Mise à jour visant à ajouter des instructions pour les appareils et accessoires fonctionnels (page 2)
- Ajout d'information pour des groupes de population particuliers, dont les personnes ayant des allergies (page 4)
- Liste mise à jour des effets secondaires (page 7)

Ministère de la Santé

COVID-19 : Ce que vous devez savoir avant votre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19

Version 2.0, 30 décembre 2020 (modifié le 7 janvier 2021)

Les présentes orientations ne fournissent que de l'information de base. Elles ne sont pas destinées à remplacer un avis médical, un diagnostic ou un traitement, un avis juridique ou des prescriptions légales.

En cas de conflit entre ce document d'orientation et toute ordonnance d'urgence applicable ou directive émise par la ministre de la Santé, la ministre des Soins de longue durée ou le médecin hygiéniste en chef, l'ordonnance ou la directive prévaut.

- Veuillez consulter régulièrement le [site Web sur la COVID-19](#) du ministère de la Santé pour obtenir les mises à jour de ce document, la liste des symptômes, les autres documents d'orientation, les directives et d'autres renseignements.

Vous avez été reconnu comme étant admissible à recevoir le vaccin contre la COVID-19. Veuillez lire l'information ci-dessous pour savoir à quoi vous attendre lors de votre rendez-vous pour recevoir votre vaccin.

- Que dois-je apporter à mon rendez-vous? Votre carte Santé (assurance-santé de l'Ontario).
 - Si vous n'avez pas de carte Santé, apportez une autre pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement, comme un permis de conduire, un passeport, une carte de statut ou une autre carte d'assurance-santé provinciale.
- Dossier d'immunisation pour le suivi de ce vaccin et d'autres
- Appareil ou accessoire fonctionnel (p. ex., scooter, fauteuil roulant, canne)
- Lunettes de lecture ou appareil auditif, au besoin
- Votre masque
- Une personne de soutien, au besoin (p. ex. un interprète)

Que dois-je faire pour me préparer à mon rendez-vous?

- Prenez vos médicaments habituels et prenez vos repas comme d'habitude.
- Ne portez pas de produits parfumés.
- Portez un haut ample ou un t-shirt afin que le fournisseur de soins de santé puisse facilement accéder à votre bras pour la vaccination.
- **Si vous présentez des symptômes de la COVID-19, vous ne devez pas vous rendre à la clinique. Appelez la clinique et suivez ses instructions.**
- Ne vous présentez pas plus de 10 minutes avant votre rendez-vous.

À quoi dois-je m'attendre lorsque j'arrive à mon rendez-vous?

Les cliniques de vaccination prendront toutes les précautions nécessaires pour assurer votre santé et votre sécurité pendant votre visite. Des mesures de santé publique seront mises en œuvre, et tous les fournisseurs de soins de santé, les patients et les autres membres du personnel et visiteurs devront respecter toutes les mesures de santé publique de la clinique. Veillez à lire et à suivre toutes les affiches ou instructions fournies à la clinique.

On vous demandera de fournir votre carte Santé de l'Ontario ou votre carte de statut (ou toute autre pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement si vous n'avez pas de carte Santé de l'Ontario) pour confirmer votre rendez-vous.

On vous demandera de passer un test de dépistage actif pour voir si vous présentez des signes ou des symptômes associés à la COVID-19 avant d'entrer dans la clinique.

On vous demandera de porter un masque pendant votre visite à la clinique, ainsi que de vous laver les mains et de vous distancer physiquement des autres personnes (au moins 2 mètres).

On vous demandera de rester sur place de 15 à 30 minutes après avoir reçu le vaccin afin de surveiller tout effet indésirable pouvant se produire après la vaccination.

Ce que vous devez savoir à propos du vaccin contre la COVID-19

Quel est ce vaccin?

- Santé Canada a autorisé deux vaccins pour protéger les personnes contre le virus de la COVID-19 :
 - Le vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech a été autorisé au Canada le 9 décembre 2020.
 - Le vaccin contre la COVID-19 de Moderna a été autorisé au Canada le 23 décembre 2020.

Qui peut se faire vacciner?

L'utilisation des vaccins contre la COVID-19 a été autorisée pour les personnes de 16 ans et plus (Pfizer-BioNTech) et de 18 ans et plus (Moderna).

Ces vaccins **ne devraient pas** être administrés :

- Aux personnes ayant eu une **réaction allergique grave** (anaphylaxie) à une dose précédente d'un vaccin à base d'ARNm ou à un de ses ingrédients, y compris le polyéthylène glycol (voir ci-dessous) ou à son contenant. Ces personnes **ne devraient recevoir aucun des vaccins contre la COVID-19 à base d'ARNm**.
 - Il faut consulter la [monographie du vaccin de Pfizer-BioNTech](#) pour en connaître tous les ingrédients.
 - Il faut consulter la [monographie du vaccin de Moderna](#) pour en connaître tous les ingrédients.
 - Il est important d'examiner les ingrédients attentivement, car certaines personnes peuvent être allergiques à ces ingrédients, y compris le **polyéthylène glycol**. Le polyéthylène glycol, qui cause rarement des réactions allergiques, se retrouve dans des produits tels que les suivants : médicaments, produits de préparation intestinale en vue d'une coloscopie, laxatifs, sirops contre la toux, produits de beauté, crèmes pour l'épiderme, produits médicaux utilisés sur la peau et durant des interventions chirurgicales, dentifrices, verres de contact et solutions pour verres de contact. Le polyéthylène glycol peut aussi se retrouver dans des aliments et

des boissons, mais, à ce qu'on sache, il ne cause pas de réactions allergiques. En raison d'une hypersensibilité au polyéthylène glycol du vaccin découlant d'une réactivité croisée possible, les personnes que l'on soupçonne avoir une hypersensibilité ou qui ont eu une réaction allergique immédiate au **polysorbate** devraient consulter leur fournisseur de soins de santé avant de se faire vacciner.

- Aux personnes présentant des symptômes qui pourraient être liés à la COVID-19; ces patients doivent passer un test de dépistage de la COVID-19.
- Aux personnes très malades, par mesure de précaution.
- Aux personnes ayant reçu un vaccin autre qu'un vaccin contre la COVID-19 au cours des 14 derniers jours.

Considérations pour d'autres groupes de patients

Le document [Recommandations de vaccination contre la COVID-19 pour les groupes particuliers](#) renferme des directives pour la vaccination de ces groupes, notamment les femmes enceintes ou qui allaitent, les personnes ayant des allergies, les personnes ayant un trouble auto-immun ou les personnes immunodéprimées en raison d'une maladie ou d'un traitement. Il indique aussi si des documents supplémentaires sont exigés pour la vaccination de ces groupes.

Les vaccins contre la COVID-19 ne sont actuellement pas proposés aux groupes suivants qui ont été exclus des essais cliniques jusqu'à ce que des données probantes supplémentaires soient disponibles. D'autres données pourraient être disponibles dans un avenir proche.

- Les **enfants**. Des essais cliniques visant à déterminer l'innocuité et l'efficacité du vaccin chez les enfants seront effectués prochainement.

Des précautions doivent être prises lors de la vaccination dans les cas suivants :

- Les patients qui ont un problème de saignement, qui se font facilement des ecchymoses ou qui utilisent un médicament anticoagulant devraient se faire vacciner. Les personnes qui suivent un traitement anticoagulant de longue durée à l'aide de la warfarine ou d'héparine ne sont pas considérées comme étant plus à risque d'avoir des complications associées au saignement après avoir reçu le

vaccin et peuvent être immunisées en toute sécurité de la façon recommandée, sans avoir à cesser leur traitement anticoagulant.

- Les personnes ayant eu des réactions allergiques graves (anaphylaxie) à autre chose qu'à un vaccin ou un médicament injectable, notamment à un aliment, à un animal, à du venin, à l'environnement ou au latex, **peuvent recevoir** les vaccins contre la COVID-19.
 - On recommande une période d'observation prolongée après la vaccination, soit de 30 minutes, pour ces groupes de personnes.
 - Pour plus de détails sur les recommandations pour les personnes ayant des allergies, veuillez consulter le document [Recommandations de vaccination contre la COVID-19 pour les groupes particuliers](#).

De combien de doses du vaccin ai-je besoin?

Toutes les personnes ont besoin de deux doses du même vaccin.

- Les personnes qui reçoivent le vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech devront recevoir la seconde dose de ce vaccin 21 jours après avoir reçu la première dose.
- Les personnes qui reçoivent le vaccin contre la COVID-19 de Moderna devront recevoir la seconde dose de ce vaccin 28 jours après avoir reçu la première dose.

Comment le vaccin est-il administré?

Le vaccin sera administré par injection intramusculaire dans la partie supérieure du bras (dans le muscle deltoïde).

Y a-t-il des effets secondaires associés au vaccin?

Comme tous les médicaments et autres vaccins, les vaccins contre la COVID-19 peuvent provoquer des effets secondaires. Ceux qui ont été observés lors des essais cliniques étaient des effets secondaires des vaccins couramment signalés et ne constituent pas un risque pour la santé.

- Les effets indésirables les plus fréquents étaient généralement d'intensité légère ou modérée et se sont résorbés en quelques jours après la vaccination.
- Aucun problème majeur de sécurité n'a été signalé dans les données soumises à Santé Canada.

Vous devez surveiller les effets secondaires éventuels (voir ci-dessous) après avoir reçu le vaccin.

- Douleur au point d'injection, rougeur, gonflement
- Fatigue
- Maux de tête
- Douleurs musculaires ou articulaires
- Frissons
- Fièvre
- Glandes enflées
- Diarrhée
- Nausée/vomissements
- Ganglions lymphatiques enflés aux aisselles

Au moment de votre vaccination, vous recevrez une fiche de la clinique intitulée « Fiche sur les soins post-vaccin », qui vous indiquera à quoi vous attendre après la vaccination.